



## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 Mars 2023 DÉLIBÉRATION N° 2023/06

### Objet : DETERMINATION NOMBRE ADJOINTS ET FIXATION ORDRE TABLEAU CONSEIL MUNICIPAL

**Rapporteur : Monsieur Silvio BIELLO – Maire**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-1 et L.2121-2 ;

**Vu** la délibération n°05/2020 en date du 28 Mai 2020, par laquelle il a été décidé de fixer à six le nombre des adjoints ;

**Vu** la délibération n°06/2020 en date du 28 Mai 2020, par laquelle il a été décidé l'élection des différents adjoints ;

**Vu** l'arrêté n°94/2022 du 15 Septembre 2022 portant retrait de délégation à un adjoint ;

**Vu** la délibération n°2022/29 relative au maintien ou non des fonctions d'un adjoint au Maire ;

**Vu** la délibération 30/2022 relative à la détermination du nombre d'adjoints au Maire et portant fixation de l'ordre du tableau du Conseil Municipal ;

**Considérant** une réflexion établie et aboutie quant au nombre d'adjoints, il convient que le Conseil Municipal se prononce sur la nouvelle détermination du nombre des adjoints ; Il est demandé au Conseil Municipal de modifier le nombre des adjoints au Maire et l'augmenter de cinq à six et de fixer - en conséquence - l'ordre du tableau du Conseil Municipal comme suit :

<b>Maire</b>	<b>M. Silvio BIELLO</b>
<b>1er adjoint au Maire</b>	<b>Mme. Laurence CARTIER-BOISTARD</b>
<b>2e adjoint au Maire</b>	<b>Mme. Françoise CHEMLA</b>
<b>3e adjoint au Maire</b>	<b>M. Gilles WECKMANN</b>
<b>4e adjoint au Maire</b>	<b>Mme. Josette FRAMERY</b>
<b>5e adjoint au Maire</b>	<b>M. Joël GRISEY</b>
<b>6e adjoint au Maire</b>	
<b>Conseiller municipal délégué</b>	<b>Mme. Chrystèle MOREL</b>

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité** (20 pour et 2 abstentions),

- **CONVIENT** de procéder au vote à main levée s'agissant de la modification du nombre des adjoints ;
- **SE PRONONCE** favorablement quant à la modification du nombre des adjoints et ainsi de l'augmenter de cinq à six ;
- **FIXE** en conséquence, l'ordre du tableau du Conseil Municipal comme suit :

<b>Maire</b>	<b>M. Silvio BIELLO</b>
<b>1er adjoint au Maire</b>	<b>Mme. Laurence CARTIER-BOISTARD</b>
<b>2e adjoint au Maire</b>	<b>Mme. Françoise CHEMLA</b>
<b>3e adjoint au Maire</b>	<b>M. Gilles WECKMANN</b>
<b>4e adjoint au Maire</b>	<b>Mme. Josette FRAMERY</b>
<b>5e adjoint au Maire</b>	<b>M. Joël GRISEY</b>
<b>6e adjoint au Maire</b>	
<b>Conseiller municipal délégué</b>	<b>Mme. Chrystèle MOREL</b>

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

la présente délibération.

ID : 095-219504305-20230316-06\_2023-DE

S<sup>2</sup>LO

➤ **DONNE POUVOIR** à Monsieur Le Maire pour mettre en application

Transmis et reçu au contrôle de légalité, le : 04/04/2023

Publié le : 04/04/2023

Exécutoire le : 04/04/2023

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication  
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise  
(Articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

**Franck BEGARD**

Directeur Général des Services

Le Maire,



**Silvio BIELLO**